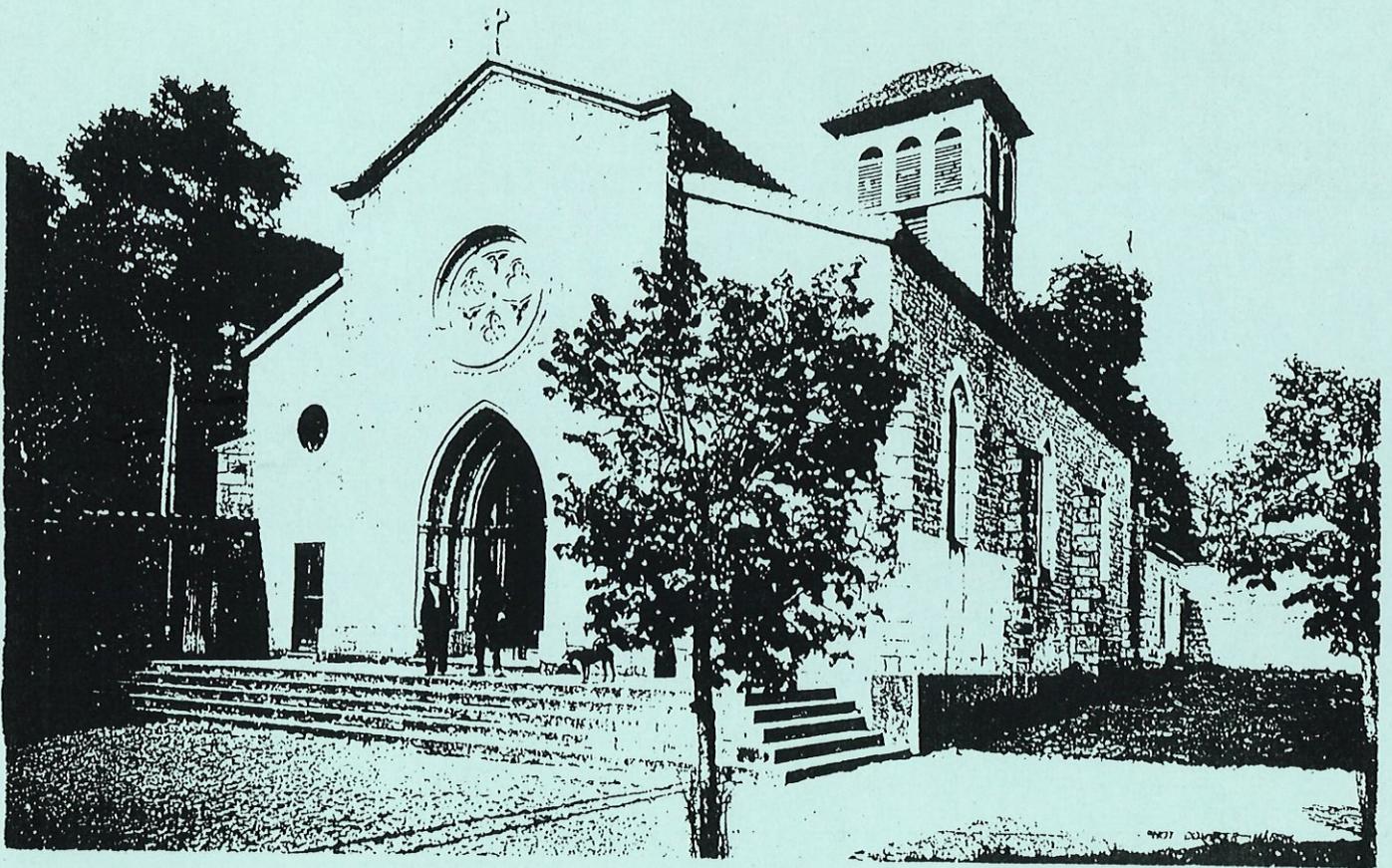


L'ÉCHO DU LIGNON

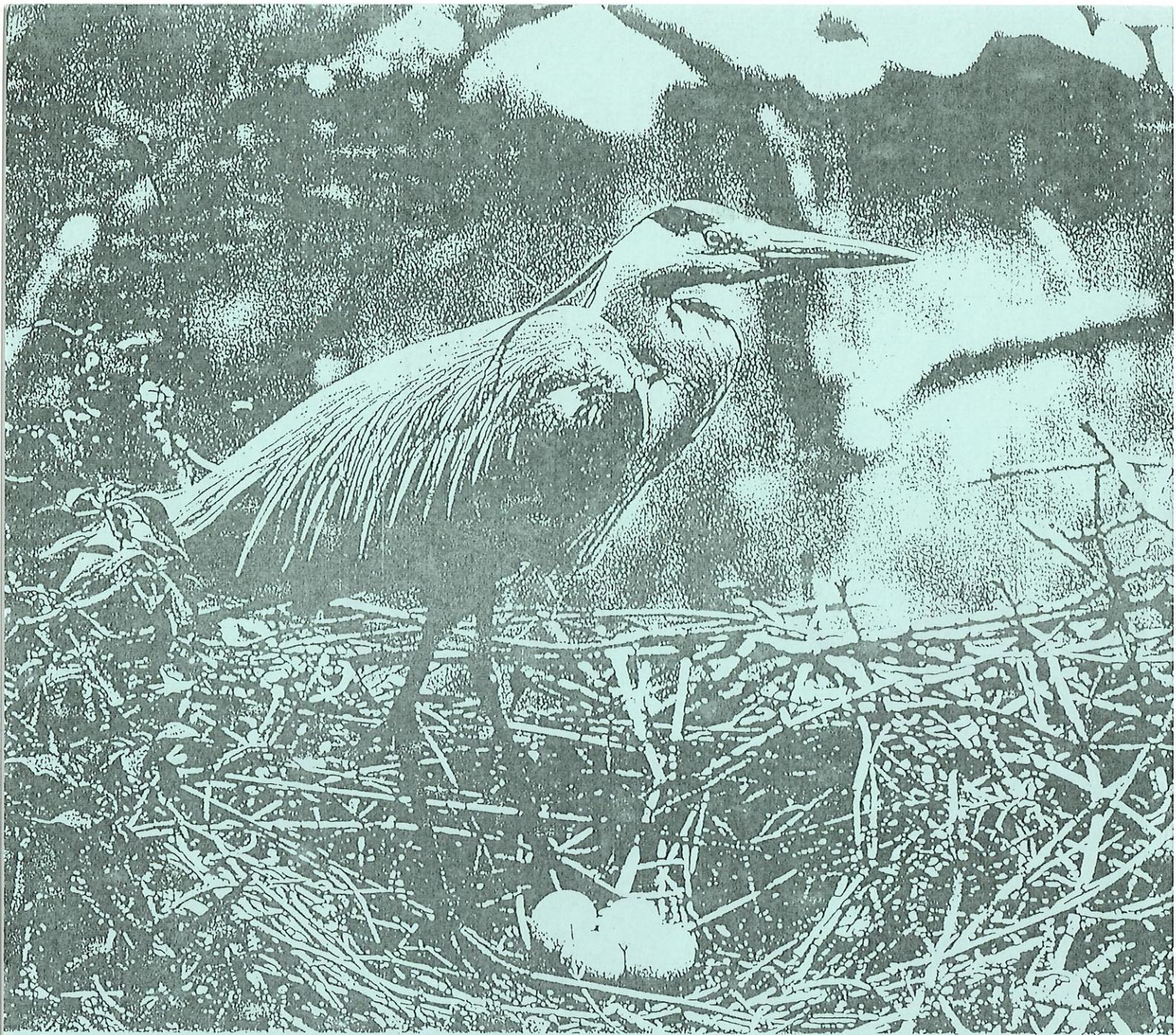


PONCINS

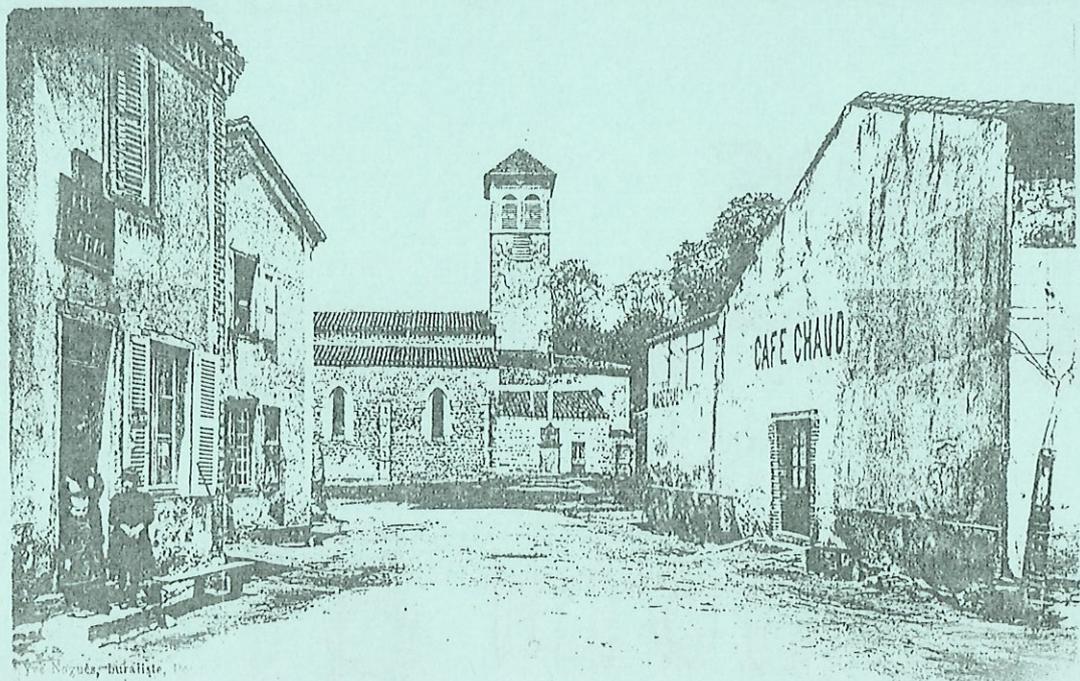
BULLETIN MUNICIPAL

N° 7

~ JUIN 87 ~



COMME CET OISEAU VEILLE SUR SON NID
LES MAIRES ONT VEILLE SUR NOTRE VILLAGE



LE MOT DU MAIRE

=====

Déjà six mois, je vous disais Bonne Année !
Déjà nous avons pu mesurer les aléas de ce semestre.
Le temps passe vite, ne devrions nous pas nous arrêter un moment, même peut-être pour méditer ce qu'un chanteur contemporain dit bien fort: "J'ai oublié de vivre".

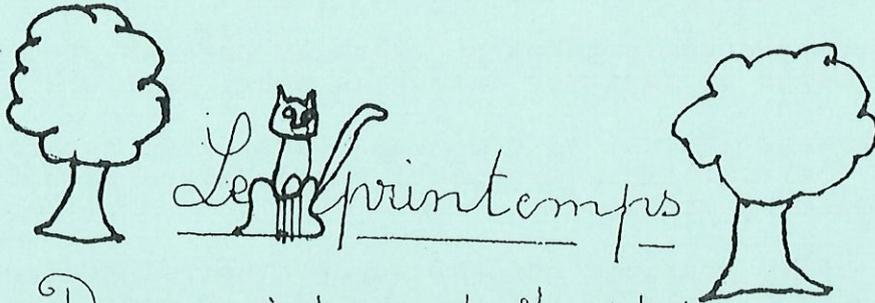
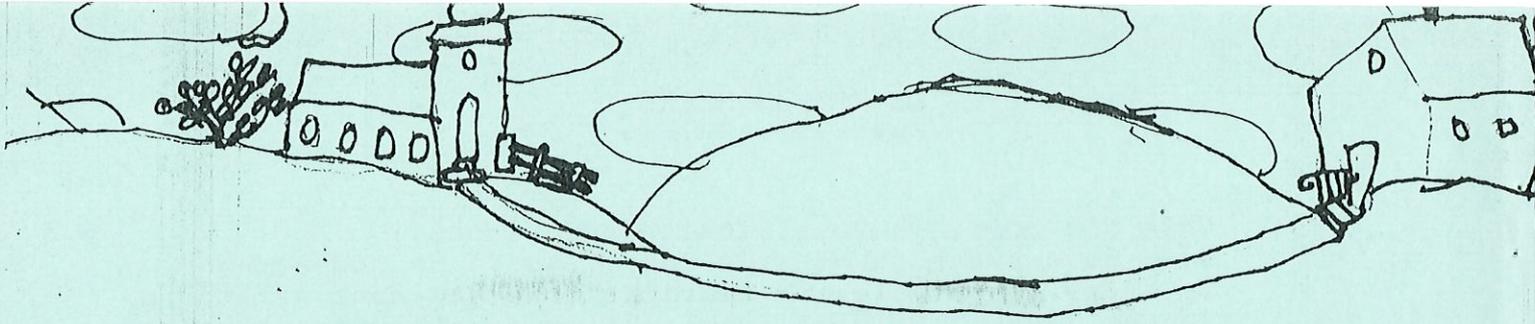
Oui, prenons le temps de vivre le présent et prenons aussi le temps de regarder autour de nous, derrière nous.

Personnellement, et pour vous tous, j'ai regardé le passé et j'ai fait la rétrospective des Maires de notre commune depuis un siècle.

En 1884, Monsieur CHALAND Auguste est élu maire. En 1893, Monsieur VALENTIN refuse le mandat et c'est Monsieur BILLON Pierre qui est élu, en 1900 Monsieur GRANGE Gaspard le remplace et de 1907 à 1909 Monsieur PORCHERE est élu, de 1909 à 1912 Monsieur VACHERON Jean occupe le poste et en 1912, il refuse le mandat. Monsieur GAURAND Jean est élu en 1912 et il démissionne en 1913, de 1913 à 1914 c'est Monsieur BLANC Laurent qui administre la commune, Monsieur MOLLON Jean, adjoint, lui succède pendant la guerre. Ce dernier est élu maire en 1918 et démissionne en 1921. Monsieur PALANDRE Pierre est investi de la fonction en 1921 pour être remplacé en 1925 par Monsieur VERD Pierre. Monsieur VERD décède en 1932, et c'est son gendre, Monsieur CHENEVARD Jean, qui est élu en 1932 pour occuper le poste jusqu'en 1938, date à laquelle Monsieur VACHERON Pierre est désigné pour présider aux destinées de la commune. De 1941 à 1944, par délégation, Monsieur PAGNON Joseph est chargé de l'administration de notre village. En 1944, Monsieur BONNAFAY Victor est élu maire, fonction qu'il occupera jusqu'en 1953, date à laquelle il est remplacé par Monsieur BEAU Claude. Monsieur BEAU démissionne en 1957, date à laquelle j'ai eu l'honneur d'être élu.

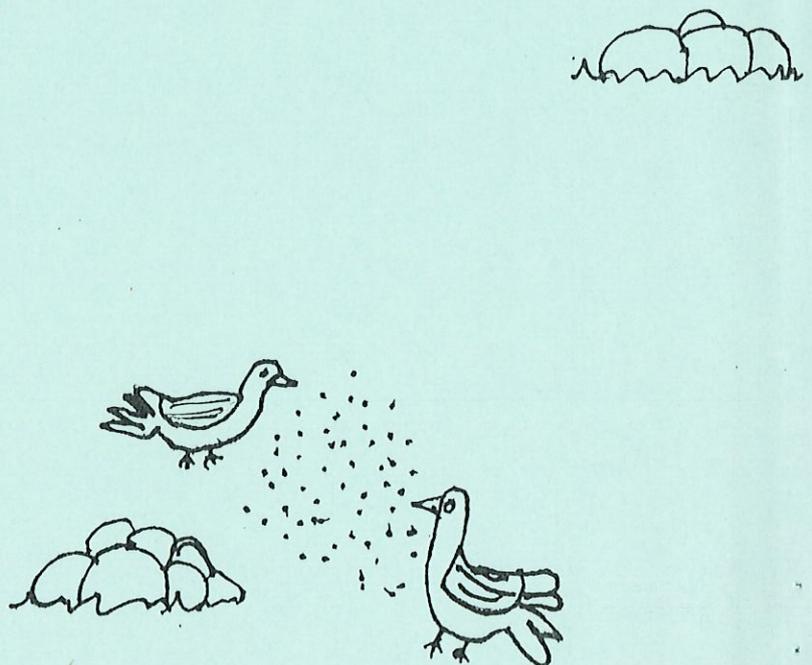
L'histoire de notre commune pendant ce dernier siècle est chargée et passionnante. Remercions les hommes et les personnes qui se sont dévoués pour doter notre village d'équipements mesurés, réfléchis et adaptés aux besoins du moment.

A. PEPIN



- Doux printemps! Je t'attends.
- Quand reviendras-tu?
- Les oiseaux commencent à gazouiller.
- Les lapins sortent de leurs terriers.
- La chenille a envie de devenir papillon.
- Les arbres prennent déjà leurs bourgeons.
- Les enfants sortent plus souvent de leur maison.
- Et demain, nous irons dans les prés.
- chanter ton arrivée.

M. Ludovic Durret M. M.



S A V E Z - V O U S Q U E ?

=====

- Le Bureau d'Aide Sociale existait dans chaque commune (décret du 29.11.1953). Il était né de la fusion des Bureaux d'Assistance (assistance légale 1893) et des Bureaux de Bienfaisance (assistance facultative de la Révolution). A la suite d'un legs de Madame la Baronne des PERICHONS, le Bureau de Bienfaisance de Ponsins a été créé par le décret du 14 décembre 1889.

C'est à la suite de différents textes intervenus pour la mise en oeuvre de la loi de décentralisation et de transferts de compétence en matière d'aide sociale et de santé que la dénomination des Bureaux d'Aide Sociale a changé. Pour notre bureau local, il s'appelle désormais : "Centre Communal d'Action Sociale".

- Les colombiers devront être tenus fermés du 15 septembre au 15 novembre 1987.

- L'apiculture se trouve actuellement face à un problème sanitaire important : un parasite des abeilles, le VARROA JACOBSONI est présent dans de nombreuses ruches. Ce parasite entraîne la mortalité des ruches dans un temps relativement court, aussi toute atteinte de ruches par la VARROASE doit être obligatoirement signalée à la Direction des Services Vétérinaires ou à la Mairie qui transmettra.

- Le ramassage des aires est réglementé. Vous pouvez consulter l'arrêté en Mairie.

- En raison des congés annuels, le secrétariat de la mairie sera fermé en août. Par conséquent, les chasseurs de gibier d'eau sont invités à faire valider leur permis d'ici fin juillet.

- Dans la traversée du village, la vitesse est LIMITEE à 45 Km/H. Cette réglementation n'étant pas très respectée, la SORTIE de l'ECOLE reste encore TRES DANGEREUSE. Aussi, la municipalité demande aux usagers de la D 113 de redoubler de prudence.

- Afin de faciliter le travail des préposés ou de leurs remplaçants, la Direction des Postes de la Loire souhaite que chaque maison soit équipée d'une boîte aux lettres facilement accessible, de dimension suffisante et portant les noms des destinataires.

- Association des Paralysés de France : la collecte des textiles et vêtements usagés est prévue le samedi 10 octobre 1987. Les sacs seront à votre disposition en mairie. De plus amples renseignements vous seront fournis ultérieurement dans la presse locale.

Copie conforme de la supplique de la fabrique

Extrait du registre des délibérations du conseil de fabrique de la paroisse de Poncins.
 Le vingt-cinq cent-cinquante-cinq et le sept du mois d'octobre d'après les délibérations faites le 10 1882.
 Les fabriciens de l'église de Poncins se sont réunis au chevet de l'église, sous la présidence de M. Solly-Luchet, de passage, président du conseil, à qui ont été adjoints de la commune, M. Buisson, ancien secrétaire municipal, et M. Lillou, maire absent. Le président dit: il y a long temps que nous sommes, comme moi sur le mauvais état et l'insuffisance de notre église et le rapport du 7 mai dernier n'a pas pu empêcher de recourir à la loi d'urgence. Dans plaintes à ce sujet. Cette église n'est ni large ni haute (sauf l'intérieur), et si elle n'est pas reconstruite, son espace occupé par les bancs ouverts et clos, qui n'est que de 80 mètres, pourra être utilisé. C'est à dire qu'elle peut à peine contenir 120 personnes (sur 800 ans).
 Il aurait pu ajouter qu'il n'y a pas de voûte (sauf la nef) et qu'il y fait une chaleur épouvantable. Aussi est-il de notoriété publique que grand nombre de personnes se privent du bon bureau d'arriver aux offices, sans motif, qu'elles ne peuvent pas trouver place à l'église, ou qu'elles y sont absolument à l'étroit. Il y a bien long temps que le besoin d'un agrandissement se fait sentir, et il devient plus impérieux depuis que de nouvelles constructions menent encore à l'église, la chapelle, l'ancien presbytère, du culte et place un foyer d'infection, sous la fenêtre du chœur qui atteint une hauteur qui est de 10 mètres, qui peut servir à l'usage de l'église. On voit l'appel de mutations fiscales, on voit qu'elle perdrait peut-être et dégradent les murs, les plus épais. Ce travail de distribution est de la responsabilité de la commune.



PONCINS — Intérieur de l'Eglise

Le chœur et ses statues :

- Au fond à droite : ST LAURENT patron de la Paroisse que l'on retrouve au vitrail central,
- A gauche : ST MARTIN provenant de la chapelle de la Celle ST Martin,
- A l'avant à droite : ST CLAUDE protecteur céleste de la foire aux cerises,
- A l'avant à gauche : ST ISIDORE et sa charrue patron des laboureurs.

COPIE CONFORME DE LA SUPPLIQUE DE LA FABRIQUE

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Fabrique de la Paroisse de PONCINS.

L'an mil huit cent cinquante cinq et le sept du mois d'octobre d'après les invitations faites à la messe, les Fabriciens de l'église de PONCINS se sont réunis au Presbytère. Présents Mm SOLLY curé de la paroisse président du conseil, TUINON adjoint de la commune trésorier, VENET secrétaire, MAGAT, POYET, TILLON - Le Maire absent. Le Président dit : il y a longtemps que vous gémissiez, comme moi sur le mauvais état et l'insuffisance de votre Eglise et le rapport du 7 mai dernier n'a pu empêcher de reconnaître la légitimité de vos plaintes à ce sujet. Cette Eglise dit M. FAVROT n'a que 107 mètres carrés intérieurement et si l'on retranche l'espace occupé par les bancs, autels et chœur on voit qu'il reste à peine 80 mètres pouvant être utilisés c'est à dire qu'elle peut à peine contenir 120 personnes (sur 800 âmes).

Il aurait pu ajouter que n'ayant qu'une seule porte ouverte par flanc et en plein midi, il n'y a pas de ventilation possible et qu'il y fait une chaleur étouffante ; aussi est-il de notoriété publique que grand nombre de personnes se privent du bonheur d'assister aux offices sous prétexte qu'elles ne peuvent pas trouver place à l'Eglise ou qu'elles y sont notablement indisposées. Il y a bien longtemps que le besoin d'un agrandissement se fait sentir, et il devient plus impérieux depuis que de nouvelles constructions viennent encore concentrer la chaleur, gêner certains exercices du culte et placer un foyer d'infection sous la fenêtre du chœur qui éclaire l'autel, la foule, qui ait servi et qui puisse servir à l'aérage de l'édifice, on connaît l'effet des matières fécales, on sait qu'elles percent, pénètrent et dégradent les murs les plus épais, ce travail de destruction est déjà sensible à l'intérieur de la sacristie.

F I N A N C E S
=====

Pour cette nouvelle édition du Bulletin Municipal nous avons choisi de vous présenter le coût de la réfection du clocher et de la croix qui se trouve sur la place de l'église. En ce qui concerne la réfection du clocher, seule une partie de la dépense est subventionnée :

Financement :

Fonds libres (pris sur le budget de la Commune)	81 346,75 F
Emprunt (sur 12 ans à 8,9 %)	80 000,00 F
Subvention (40 % du montant subventionnable : 205 275,43 HT)	82 110,00 F

La réfection et le nettoyage de la croix n'ont pas fait l'objet d'une subvention.

A - REFECTION DU CLOCHER

	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
1- Couverture	11.856,00	2.205,21	14.061,21
2- Abat-son	45.102,80	8.389,12	53.491,92
3- Autres fournitures & travaux	9.232,75	1.717,30	10.950,05
<u>TOTAL</u>	66.191,55	12.311,63	78.503,18

B - REFECTION MURS FACADES

1- Façade avant sacristie	12.116,97	2.253,76	14.370,73
2- Mur pignon sacristie	3.886,40	722,87	4.609,27
3- Façades arrières sur chœur*	33.503,90	6.231,73	39.735,63
4- Retour façade entre mur du chœur & mur de clôture	2.624,25	488,11	3.112,36
5- Façade clocher**	74.422,95	13.842,66	88.265,61
<u>TOTAL</u>	126.554,47	23.539,13	150.093,60

* Dont dépose grillage 17.400,00 T.T.C.

** Dont : Echafaudage 16.331,70 T.T.C.
Dépose tuiles & bâchage 13.167,00 T.T.C.
Gobetage 28.996,80 T.T.C.

C - DIVERS

1- Changement ouvertures existantes en mauvais état	4.099,97	762,59	4.862,57
2- Reprise charpente et chevillage dans clocher	2.600,00	483,60	3.083,60

3- Grillage de protection contre les pigeons	3.500,00	651,00	4.151,00
4- Réfection habillage ancienne cage d'escaliers	2.329,52	433,29	2.762,80
<u>TOTAL</u>	12.529,49	2.330,48	14.859,97

<u>RECAPITULATION</u>	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
A - REFECTION CLOCHER	66.191,55	12.311,63	78.503,18
B - REFECTION MURS FACADES	126.554,47	23.539,13	150.093,60
C - DIVERS	12.529,49	2.330,48	14.859,97
<u>TOTAL</u>	<u>205.275,51</u>	<u>38.181,24</u>	<u>243.456,75</u>

	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
Nettoyage Croix en pierre de Volvic	6.456,25	1.200,86	7.657,11

Tableau comparatif des quatre taxes : Taxe d'Habitation (T.H.), Foncier Bâti (F.B.), Foncier Non Bâti (F.N.B.) et Taxe Professionnelle (T.P.).

	Taux Moyen Départemental	Taux Moyen National	Taux Communal
T.H.	10,96 %	11,61 %	6 %
F.B.	16,14 %	13,96 %	8,26 %
F.N.B.	30,08 %	37,17 %	30,54 %
T.P.	12,91 %	12,91 %	13 %

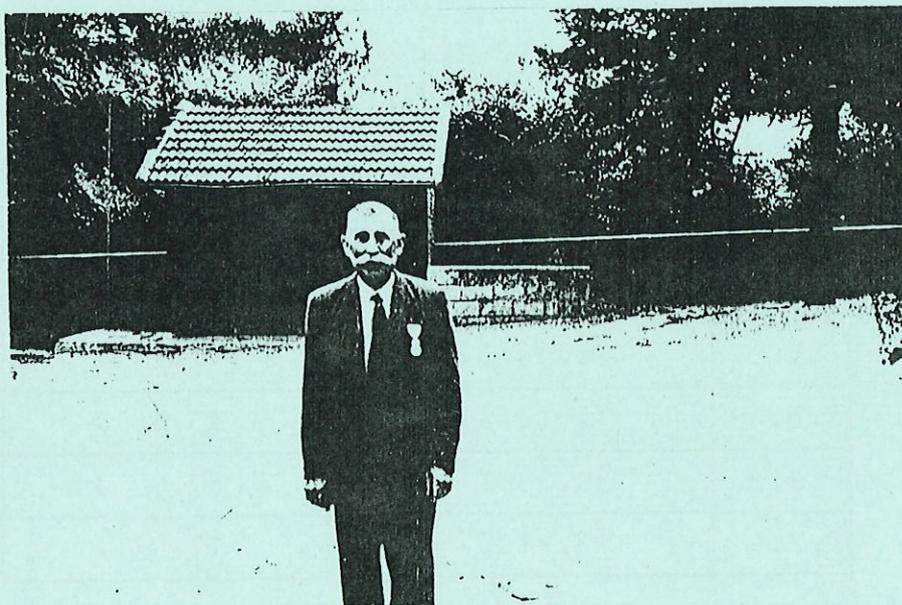
VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE PONCINS

Elle fut fondée dès 1920 et comprenait alors une cinquantaine de membres, rescapés de la Grande Guerre. Elle retrouva une nouvelle jeunesse après les années sombres de l'occupation, sous l'impulsion, en particulier, du Président Pétrus DELORME. Mais les Anciens Combattants de 1914 - 1918 disparaissant au fil des ans, il ne resta plus, après la mort d'Alphonse BERNE, "le Phonse" comme nous disions affectueusement, que les Combattants de 1939 - 1940, les rares Résistants ou engagés de la 1^{ère} armée française (Général puis Maréchal de LATTRE), dont l'actuel président Paul MERLE.

L'association, apparentée à celle de FEURS, s'efforce de perpétuer l'anniversaire du 11 novembre 1918, grandement aidée en cela par la municipalité et la présence fidèle de la Clique SAINT GERMAIN - PONCINS. La population reste, elle aussi, très fidèle à cette cérémonie : défilé, messe, dépôt de gerbe, vente du blauet, vin d'honneur. Y participent l'association des Anciens Prisonniers de Guerre et les Anciens d'Algérie.

En 1987, un repas fraternel organisé par ces derniers a permis à ces diverses générations de combattants de se retrouver dans une atmosphère de camaraderie et de souvenirs : souvenirs d'heures tragiques, mais aussi espoir d'une paix qui reste sans arrêt à maintenir.



C'était en 1953 : Claude Hubert GRIOT
ancien Chasseur à pied, corps franc, était décoré de la
MEDAILLE MILITAIRE

AVEC LES ANCIENS

I

ON NOUS APPELLE LES ANCIENS
C'EST POUR NE PAS NOUS FAIRE PEINE,
MAIS, ENTRE NOUS, NOUS SAVONS BIEN
QUE NOUS N'AVONS PLUS LA TRENTAINE

II

NON, JE NE VOUS REDIRAI PAS
CE QUE RÉPÉTAIENT NOS GRAND MÈRES:
« QUAND ON VIENT VIEUX, ON VIENT PAS
BONS » JE CROIRAIS PLÛTÔT LE CONTRAIRE!

III

ON A PEINE A BATTRE DES AILES
LES PAS SONT LOURDS; IL N'EST PLUS TEMPS
DE PENSER A LA BAGATELLE
LORSQU'ARRIVE LE GAI PRINTEMPS

IV

MAIS IL NOUS RESTE TANT DE CHOSES
QUE LE TEMPS NE PEUT NOUS ÔTER
NOUS AVONS LE PARFUM DES ROSES
ET LA DOUCEUR DES SOIRS D'ÉTÉ

V

NOUS NOUS LÈVONS A NOTRE GUISE
NOUS VOYAGEONS QUAND IL NOUS PLAÎT,
ET SI TÔT QUE SOUFFLE LA BRÈSE,
NOUS NE SOMMES JAMAIS SEULETS

VI

SI LES ENFANTS S'EN SONT ALLÉS,
NOUS AVONS TOUS DE BONS VOISINS
ET LA RADIO ET LA "TELE";
ON N'EST PAS PERDU, A FINLANDS!

VII

LES ANCIENS Y SONT BIEN CHOYÉS:
GÔTER DE "BIGNES" EN CARNAVAL
EN SEPTEMBRE, BONNE "FRAILLÉE"
AU MOIS DE MAI, FÊTEIN ROYAL.

VIII

A NOËL, QUE DE FRIANDISES
POUR NOS PALAIS RESTÉS GOURMANDS!
CHAQUE ANNÉE, UNE VRAIE SURPRISE
QUI NOUS REND SEMBLABLES AUX ENFANTS.

IX

AUSSI LÈVERONS-NOUS NOS VERRES
A LES BÉNÉVOLES ... JEUNETS
QUI FONT TANT POUR QUE LES GRAND PÈRES
ET LES "MÉMÉS" SOIENT "VIGOURETS"!

A CE BEAU POÈME DU REPAS DES ANCIENS NOUS DISONS

COMME ASTREE LE FUT DE CELADON
CHEZ NOUS LES ANCIENS SONT BIEN AIMÉS
ET C'EST BIEN GRACE A TOUS VOS DONTS
QU'ILS SE RETROUVENT A LA TABLE DE L'AMITIE

ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE

UN REFLET
IMAGÉ DE
QUELQUES
ACTIVITÉS.

A L'A.C.P.
LA ROYAUTE
N'A PAS D'ÂGE

ET LA RELEVÉ
PARAIT ASSURÉE!



LES
SOIRÉES
FAMILIALES!
DES
OCCASIONS
DE
RENCONTRES
FORT
AGRÉABLES



PETITE PHOTO SOUVENIR
DE LA SOIRÉE CARNAVAL.

L.A.C.P RAPPELLE :
LE VOYAGE, QUI AURA LIEU LE
4 JUILLET, LE MÉCHOUI FIXÉ AU
19 SEPTEMBRE, ET L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE LE 17 OCTOBRE, QUI
TERMINERA LA SAISON.

C O N S E I L D E P A R E N T S D ' E L E V E S
=====

Les projets dont nous vous avons parlé dans le Bulletin de décembre 86 se sont réalisés.

La Soirée Familiale, qui proposait cette année une poule au riz, s'est vue réserver un bon succès.

Quant au Bal (week-end de Pâques), il a connu l'affluence habituelle et les parents venus en nombre pour servir aux deux buvettes, ont participé à la réussite de cette manifestation. Qu'ils trouvent ici à nouveau l'expression de nos remerciements.

Mardi-Gras se trouvant au milieu des congés de printemps, les enfants ont fêté Carnaval à la Mi-Carême. Pour l'occasion ils avaient revêtu leurs plus beaux déguisements et un goûter de bugnes, organisé par les instituteurs et plusieurs mamans, acheva la fête.

Comme les années précédentes, les élèves du primaire (Mme BOYER et Mr CHEBANCE), rejoints pour la 1ère fois par ceux de grande section de maternelle (Mme DUPUY) ont pu bénéficier de cours d'initiation à la natation à la piscine de Feurs. Malheureusement, la première séance fixée au Jeudi de l'Ascension ne put avoir lieu, puis le temps déplorable priva les enfants de nombreux cours, à leur grand regret. Mme BOYER et Mr CHEBANCE étaient aidés dans leur surveillance par des mamans bénévoles, tandis qu'une maman, bénévole elle aussi, inculquait les premiers rudiments aux élèves. Selon la tradition, les entrées de la piscine étaient prises en charge par le C.P.E. et les transports par la municipalité.

Voyage Scolaire : Lors de sa réunion du 19 mai 87, le C.P.E. et les instituteurs décidaient de la destination du voyage : ARLES puis les SAINTES-MARIES DE LA MER.

Au groupe de l'école primaire (CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2) se joignaient celui de la grande section de maternelle et quelques parents tirés au sort.

Un car grand tourisme avec vidéo était retenu pour l'occasion. Le départ fixé au mardi 16 juin à 6 H 30 provoqua l'enthousiasme. Après une halte à l'aire de repos de Montélimar sud (pause goûter matinale), les enfants repartaient pour Arles, où arrivés en fin de matinée, ils visitaient les Arènes, puis le Théâtre. Ensuite ce fut sur la plage des SAINTES MARIES qu'ils pic-niquèrent, puis visitèrent la ville des gitans (église, arènes, etc) et firent le plein de souvenirs et cadeaux. Le chemin du retour passait par l'Etang du VACCARES où taureaux, chevaux camarguais et flamants roses étaient au rendez-vous. Après une nouvelle halte à Montélimar pour le dîner, nos écoliers et leurs accompagnateurs arrivaient à 22 H 45, heureux mais fourbus, et regrettant qu'un fort mistral ait rafraîchi le soleil.

Cette année encore, le C.P.E. offre à tous les élèves qui entreront en 6ème à la prochaine rentrée scolaire, un baptême de l'air. Si le temps le permet, la date retenue est le mercredi 24 juin à l'aérodrome de Chambéon.

Pour les élèves de maternelle qui n'ont pas suivi leurs aînés en Camargue, un goûter avec plein de friandises et de jeux est prévu sur le terrain du Lignon dès que le temps le permettra et de toute façon avant la fin de l'année scolaire !

USEP : LE SPORT A L'ECOLE

Dans le cadre du tiers-temps pédagogique, dès 9 ans, les élèves participent aux diverses activités USEP organisées sur le canton de Feurs. Cette année, ils ont exercé leur talent sur différents stades.

Dès le mois d'octobre, à Nervieux, ils sautaient, sprintaient et lançaient des balles au cours d'épreuves d'athlétisme.

En novembre, ils apprenaient à découvrir et respecter la nature lors d'une randonnée pédestre de 10 km à Valeille.

Avec l'arrivée de l'hiver, la saison de course s'ouvrait. Elle avait pour but d'amener chaque enfant à courir le plus longtemps possible, sur un rythme soutenu, en fonction de ses propres possibilités. Après un long entraînement, ils étaient capables de courir pendant trente minutes. En février, ils s'opposaient à tous leurs camarades du canton de Feurs à l'hippodrome dans des courses en ligne.

En avril, des rencontres de jeux collectifs étaient organisées, dont une à Poncins, où nos élèves retrouvaient ceux de Feurs.

En mai, nous étions tous mobilisés pour la fête USEP qui se déroulait dans tout le département et pour nous à Feurs. Là, pendant une journée, les enfants disputaient des matches de foot. Notre équipe gagnait le tournoi de football à 7. Ils s'affrontaient également dans des compétitions d'athlétisme et de relais. Pour terminer l'année, nous nous retrouvions à Valeille pour la dernière compétition : les pointes USEP (contrôle des performances athlétiques).

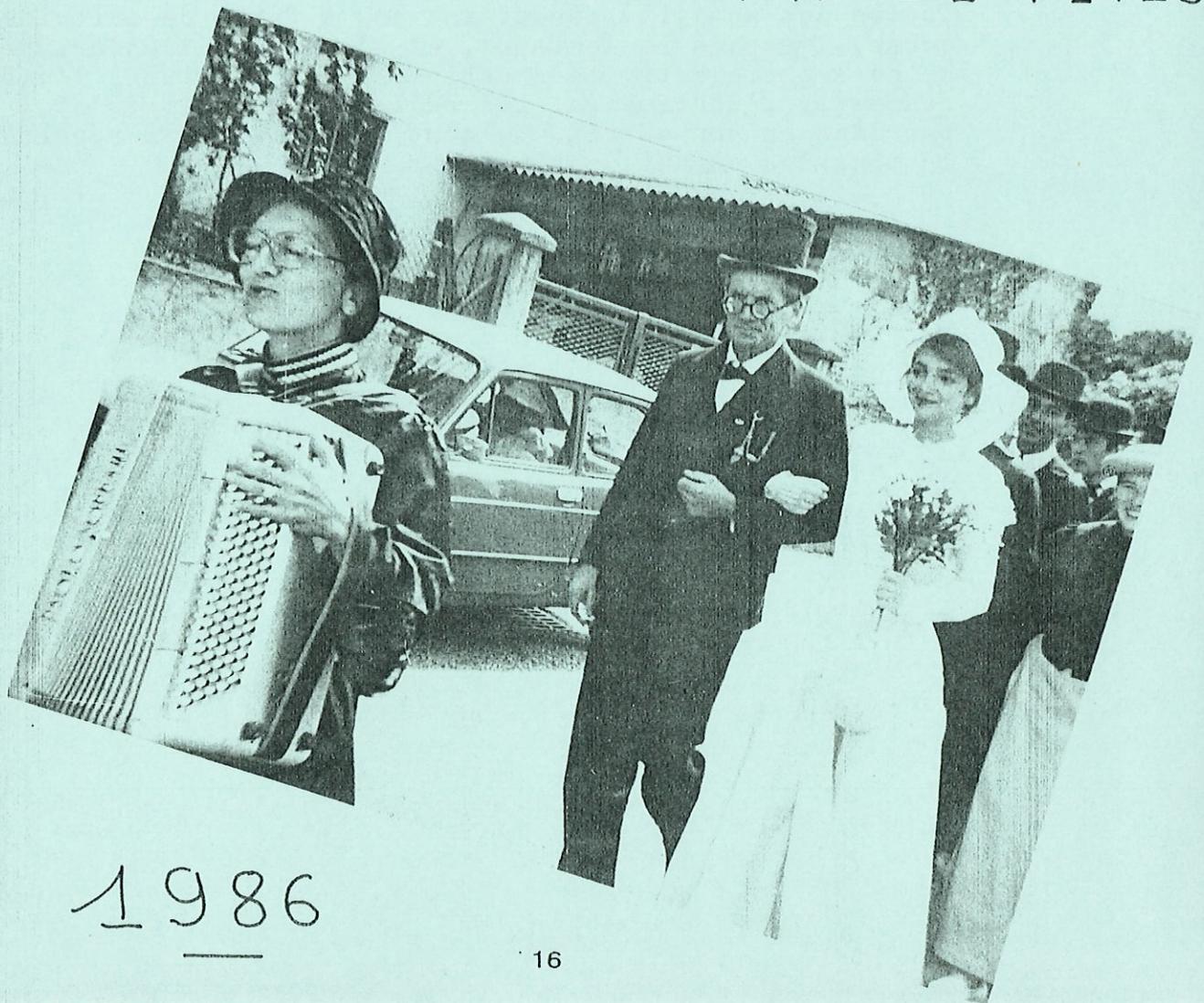
Toutes ces activités permettent aux enfants de maîtriser leur corps, l'espace et le temps, et d'acquérir l'endurance nécessaire à toute activité sportive. Elles habituent l'enfant à respecter l'adversaire, les règles, les arbitres et à s'affronter dans un bon esprit. Ce sont avant tout des réunions de masse où tous les enfants participent.

AU COMITÉ DES FÊTES



1984

RÉTROSPECTIVE DE FÊTES



1986

COMITE DES FETES

=====

FETE PATRONALE

Elle se déroulera les 8, 9, et 10 août avec la participation de la classe 1989.

Les organisateurs préparent activement l'animation du dimanche. "LE MONDE DU SPECTACLE" sera présent sous le chapiteau Poncinois. Patrick SEBASTIEN, Chantal GOYA etc..., sous les traits de "stars poncinoises", distrairont et amuseront petits et grands.

Le Comité des Fêtes compte sur vos nombreux applaudissements.

INTER VILLAGES

Suite à une réunion des communes de MAGNEUX, CLEPPE, CHAMBEON et PONCINS, il a été décidé qu'Inter Villages se déroulerait seulement tous les deux ans.

Le prochain aura lieu dans notre village en 1988.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE PONCINOISE

=====

La G.V.P. vous accueille chaque jeudi à 18h30 salle communale pour la séance assurée par Julien DUCHE professeur d'E.P.S.

Depuis le début de l'année, une séance le lundi à 15h est assurée par Marie-Jo RIVET animatrice G.V. Egalement le lundi à 19h une séance de Yoga est animée par Marie-Pierre MANIQUET.

La G.V. participe souvent à des marches où plusieurs fois elle remporta des coupes.

Nous vous rappelons que le jeudi 25 juin la G.V. tiendra son Assemblée Générale. Nous vous attendons très nombreux : hommes femmes et jeunes à partir de 16 ans.

A bientôt.

Le Bureau.

AMICALE BOULE PONCINOISE

=====

Le dimanche 18 janvier notre Société présidée par Pierre SALOT, accueillait le 41^{ème} Congrès du Secteur Bouliste du Montbrisonnais.

Monsieur Robert PEYRARD, président du Comité Départemental Bouliste de la Loire, nous honorait de sa présence. La municipalité de Poncins était représentée par Monsieur Aimé SARDIN.

Monsieur Claude BURLINCHON, Président du Secteur Bouliste du Montbrisonnais, accompagné de son bureau, ouvrait les débats devant plus de 250 personnes, représentant toutes les sociétés boulistes du secteur, qui n'avaient pas hésité à affronter les conditions atmosphériques déplorables (neige, froid).

Le Congrès terminé, une gerbe était déposée au monument aux morts où les participants observaient une minute de silence à la mémoire des boulistes disparus.

Les congressistes se retrouvaient ensuite à la salle communale où était servi, par les boulistes poncinois, un apéritif d'honneur.

Cette manifestation se terminait par un repas au restaurant PEYRON.

Le dimanche suivant, 25 janvier, toujours à la salle communale, se tenait l'Assemblée Générale de l'Union Bouliste de Feurs. L'UBF est présidée par J-P. REVOL, qui assisté de son bureau accueillait plus de trente boulistes venus de Feurs (Amicale Laïque, Château d'Eau), Epercieux, Cléppé, Poncins et le Centre de Formation Bouliste de Feurs.

Un apéritif d'honneur offert par l'UBF clôturait cette Assemblée Générale.

Samedi 9 mai avait lieu sur le boulodrome Poncinois le Challenge René BLACHON disputé entre sociétaires et membres honoraires. La victoire revenait à la doublette Antoine LATOUR - Roger BAJEK, suivie de Georges GIRARD - Maurice CHARASSIN, 3^{ème} Dominique ODOUARD - Jean VACHERON, etc.

Le 16 mai se déroulait le Challenge Joannès VIALLERON en 32 doublettes, 3^e et 4^e Division, réservé aux sociétés de l'UBF. Il était remporté par J-P. VEROT - Mimi FRADIN, 2^{ème} Jérôme PIGNARD - Marcel THIVOLET, 3^{ème} Francisque DUCHE - Louis JACQUET.

Les prochaines manifestations :

- 14 juin : Elimination tête à tête - Coupe commune de PONCINS
- 11 juillet : Challenges 50^{ème} anniversaire et BACCONIN
- 18 juillet : Voyage
- 26 juillet : Challenge MARTELLINO (mixte)
- 2 août : Challenge BERNE
- 15 août : Coupe Comité des Fêtes en tête-à-tête - sociétaires et membres honoraires
- 22 août : Challenges DALLERY et CHEMINAL - sociétaires et membres honoraires
- 3 octobre : Challenge Pierre FOYATIER suivi de la soupe aux choux
- 17 octobre : Fête de l'Union Bouliste à Poncins
- décembre : Assemblée Générale de l'A.B.P.

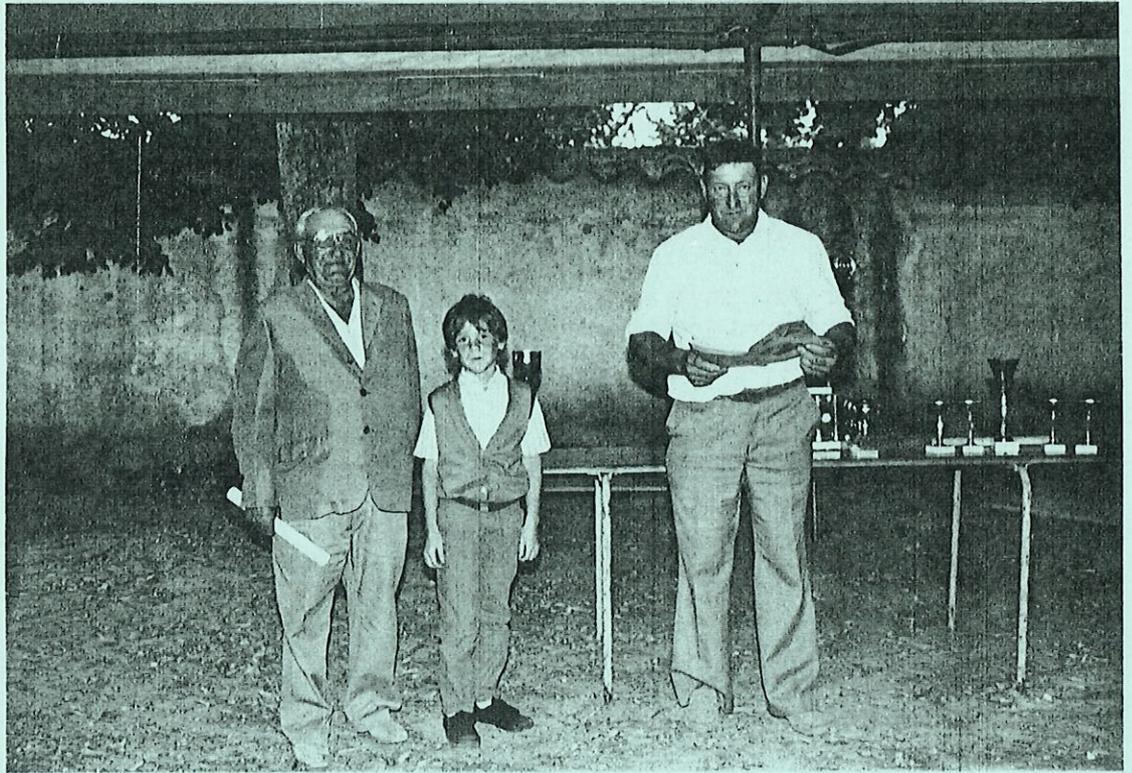


Photo prise le 12 juillet 1986

jour du 50 ème anniversaire de l'Amicale Boule Poncinoise

Le plus jeune licencié Camille COLLARD (Benjamin) entouré par René BLACHON, le plus ancien licencié de la société et Pierre SALOT, le Président.

A signaler que Camille COLLARD est un assidu du Centre de Formation Bouliste de Feurs et qu'il a été qualifié dernièrement pour disputer les finales régionales des inter-centres à Lyon le 28 mai.

FOOTBALL CLUB DE LA PLAINE

=====

Avec la fin du printemps s'achève la saison 86/87 pour nos footballeurs, aussi est-il venu le temps de dresser le bilan des neuf équipes.

Débutants : Initiés par E. MERIGNEUX et P. CHAMBERON nos jeunes pousses ont participé aux différents plateaux du secteur ainsi qu'à la coupe de Noël à St-Etienne. Cette équipe participera aux tournois de Boën et Ste Sigolène.

Poussins : Dirigés par Mme VILLE et M. DERAILLÉ ont remporté leur Poule de brassage avant de connaître quelques difficultés en excellence face à des équipes plus complètes. A noter que cette équipe détient déjà quelques bons joueurs qui devraient s'affirmer dans les saisons à venir.

Pupilles : Encadrés par D. PONCET et L. BORY ont évolué en honneur et termine à la 2^e place. Cette équipe possède une bonne attaque et il faut noter que la majorité des joueurs sont en 1^{ère} année dans cette catégorie.

Minimes : Entraînés par G. PONCET et R. VILLÉ avec la présence de nombreux parents, cette équipe vient de terminer 1^{er} à égalité avec Noirétable après n'avoir connu la défaite que 3 fois durant la saison.

Ces joueurs se sont également distingués en coupe de la Loire en éliminant le Mayollet et St Chamond.

Cadets : Emmenés par R. BIEF et D. PONCET après avoir terminé 3^e en Poule de brassage, finissent au milieu du classement en honneur dans une poule composée de plusieurs équipes d'un haut niveau. Les 1^{ère} année ont souffert de leur manque de gabarit. De bons éléments qui viendront rapidement grossir l'effectif Juniors-Séniors.

Juniors : La nouvelle équipe du club, dont le dirigeant J.J. Vacheron n'a pas ménagé ses efforts, ont bien négocié cette 1^{ère} année de participation. Après avoir terminé 1^{er} en brassage, ils terminent au milieu du classement en excellence.

Une équipe qui a su obtenir de bons résultats tout en alimentant en joueurs les équipes séniors. Un bon tremplin pour l'équipe fanion.

Les séniors II dirigés par R. CHAMBERON et P.G. JEANPIERRE terminent à la 3^e place derrière Montrond et St Etienne le Molard. La montée était toute proche et il a manqué peu de chose pour l'obtenir, au grand regret des dirigeants.

Un grand bravo aux dirigeants qui ont su associer l'objectif résultat et les exigences de l'équipe I.

Les séniors I entraînés par J.M. MAGAT, F. MARTINON et P. THEVENET ont terminé la saison à fond pour finir à la 2^e place à 2 pts de Noirétable. Un grand bravo à cette équipe qui, après un départ difficile a aligné 16 matches sans défaite. Malheureusement les points perdus en début ont manqué à la fin pour obtenir le titre. Cette équipe a obtenu 12 victoires, 6 nuls, 4 défaites.

Une bonne ambiance et une présence assidue aux entraînements.

Les anciens du critérium conseillés par R. VILLE et J. CHAUVE bien que quelque peu handicapés par un effectif réduit ont bien résisté et conservent leur place en 3^e division. A noter que cette équipe vient de remporter le tournoi de Bussy - Albieux.

En cette fin de saison, trois tournois sont organisés par le club : le 28 mai les minimes recevront six équipes ; le 30 mai les cadets feront disputer le tournoi Ribeyrol ; le 31 mai aura lieu la journée Daniel Varillon avec la participation de Feurs I Mâtel I, Balbigny, Chevrières, St Etienne le Molard et le F.C.Plaine. Le 6 juin le F.C.Plaine sera chargé de l'organisation de la soupe au choux de la Foire.

L'Assemblée Générale du club se tiendra le 19 juin à la salle communale de Poncins.

En cette fin de saison, joueurs et dirigeants doivent être remerciés pour tous les efforts fournis pour la bonne marche du club.





FANFARE * DE * ST-GERMAIN-LAVAL

LE BAL DE LA FANFARE

=====

C'est le samedi 4 avril 87 qu'avait lieu le Gala Dansant de la musique qu'organisait notre Fanfare de ST GERMAIN LAVAL - PONCINS, à la salle des fêtes de ST GERMAIN.

Dès 22 heures, les places commençaient à se faire rares à la salle des fêtes. Il est vrai que la Fanfare venait de commencer son concert et qu'à chaque nouveau morceau interprété le public affluait.

Après avoir terminé le concert, très apprécié par les invités, les musiciens vauaient à leurs diverses occupations et l'orchestre musette de la Fanfare, créé pour la circonstance, se mettait en place.

Les premières notes étaient à peine sorties des instruments que déjà la piste de danse s'emplissait au son du célèbre BARNUM CIRCUS. Bien que l'orchestre déchaîné interprêtât "Viens boire un p'tit coup à la maison", personne n'était vraiment décidé à quitter la salle et on préférait boire sur place tant l'ambiance battait son plein.

Vers 24 H avait lieu le tirage de la tombola à laquelle participaient toutes les personnes ayant une carte d'invitation. Les gros lots étaient : un radio réveil, un aspirateur mural, un appareil photo et un nécessaire à toilette. Divers lots surprises venaient ajouter du piment à la soirée qui se poursuivait jusqu'aux alentours de 3 h du matin, heure à laquelle il fallait se séparer.

Le Gala dansant de la musique, version 87, restera longtemps présent dans la mémoire de tous.



L E S N O U V E L L E S L O C A L E S
=====

- Dans le précédent bulletin, il a été omis de signaler le succès, au Brevet des Collèges, de David NICOTA.
- Les résultats scolaires 1987 seront publiés dans le Numéro 8 de l'Echo du Lignon (décembre 1987), afin qu'aucun ne soit oublié, il est demandé aux lauréats de se faire connaître (avec l'intitulé de leur examen) en Mairie.
- La médaille d'honneur du Travail, en argent, a été attribuée à Monsieur Lucien VERNET, cartonier aux Cartonneries du Forez à Feurs.
La médaille d'honneur Agricole, d'argent, est décernée à Madame Nicole NICOTA, employée à l'agence du Crédit Agricole Mutuel de Feurs.
Quant à Monsieur Louis TERRASSE, horticulteur paysagiste au Jardin Forézien à Feurs, c'est la Grande Médaille d'Or qui lui a été attribuée.
- La remise des prix du Concours de Fleurissement organisé par le SICMMAT a eu lieu le 4 avril à Nervieux. Poncins y était bien représenté. Les deux premiers lauréats de chaque catégorie ont reçu un diplôme et une plante fleurie. La liste des lauréats a été publiée dans le précédent bulletin.
- Durant l'année 1986, la récupération des verres a rapporté la somme de 780 F au profit du Centre Communal d'Aide Sociale (ex-Bureau d'Aide Sociale). Il est rappelé que pour cette récupération un container est en permanence sur la petite place face à la maison JEANPIERRE.
- Plusieurs familles se sont dernièrement installées dans notre commune, à toutes nous souhaitons la bienvenue.
- La journée des "Classes en 7 " a eu lieu le 21 juin.
- L'Ecole Communale comptant une classe maternelle, il est rappelé que les enfants sont accueillis à partir de 2 ans. Se munir du carnet de santé de l'enfant à inscrire.
- Férée en concours de tous genres, notre compatriote, Mademoiselle Claudette DURON s'est classée 2ème au Concours Départemental sur la Fôret. Un Bonzaï, aussi exigeant en entretien qu'un caniche, l'a récompensée.

E T A T C I V I L
=====

NAISSANCES HORS DE LA COMMUNE

COLOMB Guillaume Jean Albert	FEURS	19.10.1986
COTE Benoît Christian Philippe	FEURS	15.01.1986
LASSERRE Charlène	ROANNE	28.08.1986
METTON Mickaël	FEURS	22.12.1986
PEPIN Hervé Rémi	FEURS	17.03.1986
TERRASSE Jérémy Thomas Joseph	MONTBRISON	17.11.1986
THIOLLIER Agathe Chantal Antoinette Julia	FEURS	14.07.1986

ACTES DE MARIAGE

FARGE Henri et MERIGNEUX Marie Pierre Antoinette	18.10.1986
VIAL Bruno Marie et BLANC Catherine Marie Noëlle Régine	30.08.1986

ACTES DE DECES ET DE TRANSCRIPTION DE DECES

CHALLET Jean (transcription)	07.03.1986
METTON Hélène Jeanne (transcription)	30.05.1986
MEY Louis (transcription)	15.02.1986
PHALIPPON Eric Jean Paul	07.02.1986

LOISIRS- DETENTE

=====

Réponses à la grille de mots croisés du n°6.

Horizontalement : 1/ Poterie- Ob. 2/ Cu - entera. 3/ Bris -
tenir. 4/ Râle - étang. 5/ Usés - me. 6/ Rampeau. 7/ Eliminées -
N.G. 8/ Ruée - CIO. 9/ En - seillon. 10/ Sep - détend.

Verticalement : 1/ Bruyères - 2/ Ocras - Lune. 3/ Tuilerie.
4/ Sesames. 5/ Re - me - ed. 6/ Intempérie. 7/ Etêtées - LT.
8/ ENA - Clé. 9/ Orin - Union. 10/ Barge - Gond.

En charades découvrons quelques hameaux :

Mon ler est une existence
Mon 2è est un poisson
Mon 3è est la moitié d'un petit oiseau
Mon tout est un hameau bien agréable.

Mon ler est très apprécié s'il est double
Possessif est mon deuxième
Mon 3è est un carnassier
La D 113 traverse mon tout

Une belle fille est mon premier
Légère embarcation est mon 2è
La prudence s'impose au carrefour de mon tout.

Devinette :

Si vous lui changez la tête, il devient un magnifique sujet
de l'espèce ovine. Quel est le nom de ce hameau ?

- Dans quel hameau se situe le point culminant de la commune ?

